

Cette année 2021 fut riche en événements divers et variés. A noter, les deux invitations à rencontrer le Premier Ministre qui m'ont permis de présenter les positions du mouvement FNE sur la filière bois lors de sa venue en juillet 2021 aux Essarts-en-Bocage (85) et sur le développement de la filière éolienne en mer lors de sa visite du chantier du parc éolien en mer au large de St Nazaire fin août 2021.

En 2021, l'équipe salariée et les bénévoles n'ont pas chômé malgré le contexte sanitaire. Nos partenariats et nos actions ont pu être maintenus grâce à des équipements performants pour le télétravail et à l'investissement de tous. Nous pouvons même nous dire que nous ne tiendrons pas le même rythme en présentiel, le temps de transport pour se rendre à une réunion est aussi un temps de réflexion qui finit par manquer. Il faudra à l'avenir redescendre en intensité. Il nous faudra aussi trouver des locaux mieux adaptés, le COVID et le télétravail ont permis de ne pas être à l'étroit en 2021, ce qui n'est plus le cas en ce début d'année 2022.

Ce fut une année particulièrement riche pour l'eau, avec un énorme travail de nos représentantes en comité de bassin pour permettre une adoption du nouveau SDAGE sans régression environnementale. Nous avons aussi travaillé sur les continuités écologiques. L'apport du travail de Noémie Morel, notre chargée de mission « eau » a permis d'augmenter la pertinence des interventions de nos bénévoles.

Pour notre fédération nationale nous avons coordonné la réécriture d'une note de positionnement sur le bois-énergie. Ce qui nous a amené à recruter un salarié à temps partiel pendant plusieurs mois.

Nous n'avons pas ménagé nos efforts, avec le soutien de Benjamin Hogommat, notre juriste, pour faire que le SRADETT prenne mieux en compte l'environnement, ces efforts non pas été couronnés de succès. Le travail reprend dès cette année du fait d'une révision de ce document qui oriente la démarche environnementale de la Région dans le temps long. Une occasion à ne pas rater pour essayer d'y apporter quelques améliorations.

En concertation avec le monde agricole et l'administration, nous avons travaillé sur les zones de non-traitement, le PAR nitrate, ainsi que sur la protection du bocage et de la biodiversité.

Nous avons continué le soutien de notre embryon de fédération départementale en Loire-Atlantique et travaillé notamment la question de l'estuaire de la Loire, notamment l'abrogation de la Directive Territoriale D'Aménagement (DTA).

Jean-Christophe GAVALLET
président de FNE Pays de la Loire